



alterama  
formation

FORMATION

## CONCEVOIR ET COMMERCIALISER UNE ACTION DE FORMATION

Garantir et améliorer la qualité pédagogique, le modèle économique  
et la conformité réglementaire d'une action de formation

- Transmission de savoirs théoriques + réalisation de cas pratique
- 4 jours (28 heures),
- en présentiel,
- Par groupe de 3 à 5.
- Réussite : 100%
- Satisfaction : 100%

# CONCEVOIR ET COMMERCIALISER UNE ACTION DE FORMATION

## OBJECTIFS, PUBLIC CIBLE ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant mieux connaître le domaine de la formation professionnelle des adultes et être capables de concevoir et commercialiser des actions de formation de haute qualité pédagogiques répondant aux exigences de la certification QUALIOPF.

- Dirigeant d'organismes de formation,
- Formateurs, ingénieurs pédagogiques,
- Toutes personnes souhaitant concevoir et commercialiser des actions de formation.
- Pas de niveau de qualification ou de prérequis spécifiques.

## CONDITIONS TARIFAIRES

	Par groupe de 3 à 5
Inter-entreprises	1 490 € HT /participant
Intra-entreprise	4 470 € HT /session

## PROGRAMME

### MODULE 1 - LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Objectifs pédagogiques	Points abordés
Connaître les différents types de formations	Qu'est-ce qu'une action de formation ? Qu'est-ce qu'une compétence ? Le Répertoire National des Compétences Professionnelles Le Répertoire Spécifique Les formations diplômantes Les formations certifiantes Les actions de formation
Connaître les exigences réglementaires en matière de formation professionnelle	La déclaration d'activité en préfecture Le Bilan Pédagogique et Financier La certification QUALIOPF La convention de formation Le règlement intérieur Les modalités d'information du public La convention collective des Organismes de formation

## PROGRAMME (Suite)

### MODULE 2 - LA CONCEPTION D'UNE ACTION DE FORMATION

Objectifs pédagogiques	Points abordés
<b>Cadrer une action de formation afin qu'elle réponde aux besoins des participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'identification des besoins des bénéficiaires</li> <li>L'évaluation du niveau initial</li> <li>La définition des objectifs pédagogiques</li> <li>L'identification des prérequis</li> <li>La durée de l'action de formation</li> </ul>
<b>Créer une action de formation avec un contenu pertinent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La sélection d'un contenu pertinent</li> <li>L'identification des modalités pédagogiques adaptées</li> <li>Le séquençage de la formation</li> <li>L'identification des ressources disponibles ou à créer</li> <li>La mobilisation de partenaires pour coconstruire une formation</li> <li>L'élaboration des supports d'animation</li> </ul>
<b>Mettre en place les moyens humains et matériels adaptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le recrutement et l'évaluation des compétences des formateurs</li> <li>L'adaptation des locaux à l'action de formation</li> <li>Les moyens matériels</li> <li>L'adaptation des modalités pédagogiques aux participants</li> </ul>
<b>Evaluer l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles par les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contrôle de l'assiduité des participants</li> <li>L'évaluation des connaissances théoriques</li> <li>L'évaluation des compétences pratiques</li> <li>L'évaluation des aptitudes professionnelle</li> <li>L'évaluation à chaud / à froid</li> <li>La conception des outils d'évaluation</li> <li>L'attestation de participation à la formation</li> </ul>
<b>Mettre en place une démarche qualité permettant de progresser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La veille réglementaire</li> <li>La veille métier</li> <li>La veille pédagogique</li> <li>Le recueil des appréciations des parties prenantes</li> <li>La mise en place d'une procédure de réclamation</li> <li>L'élaboration d'un compte rendu de formation</li> <li>La mesure, l'exploitation et la communication des résultats</li> </ul>

### MODULE 3 - LA COMMERCIALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Objectifs pédagogiques	Points abordés
<b>Mettre en œuvre une stratégie de commercialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'identification des clients potentiels</li> <li>Le benchmark des offres de formation existantes</li> <li>La définition du prix de vente</li> <li>La brochure de présentation d'une action de formation</li> </ul>
<b>Connaitre les modalités de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Plan de Formation et les OPérateurs de Compétences (OPCO)</li> <li>Le Compte Personnel de Formation (CPF)</li> <li>Le Plan Régional de Formation (PRF)</li> <li>Pôle Emploi et l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)</li> </ul>

## MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS

### Moyens humains :

La formation est animée par Louis BIZALION, dirigeant d'un organisme de formation bénéficiant de la certification QUALIOPi.



Diplômé de Sciences-Po Lille, Louis BIZALION est consultant en création d'emplois solidaires. Il accompagne les entreprises du territoire dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales, notamment sur les sujets du développement des compétences, de l'ingénierie de formation, de la diversité et de l'inclusion professionnelle, du recrutement, de la fidélisation des salariés, etc.

Il accompagne également les entreprises du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) ainsi que de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) dans la formalisation de leur projet d'accompagnement social et professionnel des salariés, le développement de nouvelles activités ainsi que dans le renforcement de leur modèle économique.

Depuis 2020, il dirige ALTERAMA FORMATION, organisme de formation certifié QUALIOPi intervenant principalement dans les domaines du nettoyage des locaux et de la gestion des déchets.

### Modalités pédagogiques et moyens matériels :

Les **contenus théoriques** sont abordés dans une salle de formation équipée d'un ordinateur, d'un projecteur et d'un écran permettant de projeter. Un livret pédagogique est fourni à chaque stagiaire ainsi qu'un livret d'accueil.

Les stagiaires sont invités à travailler sur **des cas pratiques** : Analyse de faisabilité, conception d'un déroulé pédagogique, rédaction d'un programme, élaboration d'une grille d'évaluation, etc. Ces cas pratiques peuvent se baser sur les projets de conception de formation des participants ou sur leurs actions de formation déjà existantes.

## MODALITES D'ÉVALUATION, CERTIFICATION ET DÉBOUCHÉS

### Suivi de la réalisation de la formation

Des **feuilles de présence** signées par les stagiaires et le formateur et par demi-journée de formation permettent de justifier de la réalisation de la formation.

### Evaluation et certificat de réalisation

Afin de déterminer s'ils ont acquis les connaissances et les aptitudes professionnels objet de l'action de formation, les stagiaires seront évalués :

- Via un **Questionnaire à Choix Multiples** à l'issue des exposés théoriques,
- Via une **grille d'évaluation** durant la réalisation des cas pratiques.

A l'issue de la formation les stagiaires reçoivent un **certificat de réalisation de l'action de formation** dont ils pourront se prévaloir.

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Modalités d'inscription et d'organisation des sessions :

**Un dossier de demande d'inscription complété doit être transmis au responsable de formation. Ce dossier peut être obtenu sur demande auprès de ce dernier.**

L'inscription à la formation n'est effective qu'à compter de la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle.

ALTERAMA FORMATION fait parvenir des convocations comprenant les informations pratiques ainsi qu'une description de la formation à l'ensemble des bénéficiaires dès signature de la convention de formation.

En cas de session de formation inter-entreprise, les dates et les horaires exacts de formation sont communiqués au plus tard 14 jours calendaires avant le démarrage de la session de formation. La tenue de ces sessions est conditionnée à la possibilité d'organiser des sessions regroupant au moins 3 stagiaires.

L'entreprise bénéficiaire s'engage à assurer la présence des participants aux dates, lieux et heures prévus dans ce planning. En cas d'absence d'un stagiaire avec justificatif médical, les heures de formation correspondantes ne seront pas facturées.

Pour les stagiaires salariés, les heures de formation sont rémunérées par l'employeur. Les frais de transport peuvent être pris en charge par l'employeur.

ALTERAMA FORMATION bénéficiant de la certification QUALIOP1\*, nos formations peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès des Opérateurs de Compétences.

\* La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation (certificat disponible sur demande)

### Modalités de personnalisation et d'accès à la formation :

**Les modules de formation peuvent être adaptés selon le niveau et les contraintes de chaque stagiaire.** Les adaptations peuvent porter sur la date d'entrée en formation, sa durée, l'ordre des thèmes développés, l'importance donnée à chaque module, etc.

Nos formateurs peuvent aussi s'adapter aux stagiaires ayant des difficultés de compréhension, de lecture et d'écriture du français.

Pour les personnes porteuses d'un handicap, il peut être proposé l'intervention d'un interprète en LSF, la fourniture de mobiliers et/ou l'utilisation de matériel spécifique, etc.

## CONTACT

**Louis BIZALION**

Responsable de formation



06 15 92 03 80



lbizalion@alterama.fr

Parc des Rouges Barres - 6 rue Marcel Dassault 59700 MARCQ EN BAROEUL

ALTERAMA FORMATION – Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 € - n°889 298 055 RCS Lille Métropole  
Enregistré sous le n°32 59 10343 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'État